

En deux mots ou en un, quelles différences ? Étude de deux expressions formées sur le nom métalinguistique *mot*

Corinne Gomila¹

Université de Montpellier, Praxiling UMR 5267-CNRS

Résumé. L'objectif de cet article est de montrer que les séquences *en deux mots* et *en un mot*, bien que proches formellement et pouvant apparaître dans des contextes similaires, privilégient en discours des formats syntaxiques singuliers, et des emplois distinctifs. Les séquences *en deux mots* et *en un mot* ont été collectées et examinées par périodes dans le corpus intégral de la base de données Frantext. L'analyse montre une répartition inversée des emplois de *en deux mots* et de *en un mot* : en emploi régi par des verbes de parole, *en deux mots* participe de la *représentation de discours autre* quand *en un mot*, en emploi non régi, concourt à l'*autoreprésentation du discours en cours*.

Abstract. *En deux mots or en un mot, what makes them different ? a study about two expressions consisting of the metalinguistic noun mot.* The aim of this paper is to show that *en deux mots* and *en un mot* do not share in discourse the same syntactic structures or the same uses even if they look similar. These two terms will be examined century after century in the Frantext corpus. The analysis shows a distribution: *en deux mots*, governed by a verb, appears in reported speech; *en un mot*, in extra-predicative uses, is employed with a metadiscursive function.

1. Introduction

Peu d'études envisagent spécifiquement le déploiement en discours de séquences, expressions ou locutions, formées avec le nom métalinguistique *mot*. On peut citer les articles de M. Magri-Mourgues et G. Purnelle (2012) sur la suite *mot à mot*, ceux de C. Gomila (2019 ; 2020) sur *en un mot* en emploi métadiscursif ou très récemment l'étude de M.-J. Béguelin (2021) qui à partir d'une analyse syntaxique et sémantique rend compte des différents emplois de cette expression en en montrant toute la complexité.

Nous voudrions poursuivre ces recherches en essayant cette fois-ci de dénouer les fils qui, dans la série *en un mot*, *d'un mot*, *en deux mots*, *en un mot comme en cent*, lient et délient deux de ses éléments : *en deux mots* et *en un mot*. Le corpus utilisé est un corpus écrit¹. Il provient de la base Frantext qui répertorie dans le corpus intégral 7169 occurrences pour *en un mot* et 761 pour *en deux mots*.

Plusieurs questions se posent : quelles sont les caractéristiques de ces deux séquences qui ne se distinguent que par leurs déterminants ? fonctionnent-elles comme des doublons ou des variantes ? Dans quelles configurations morphosyntaxiques privilégiées apparaissent-elles et quelles opérations métalangagières génèrent-elles ? Plus largement, de quels types de marqueurs s'agit-il ? voire de quels secteurs méta-énonciatifs relèvent-elles ?

Située dans le cadre théorique de l'énonciation en général et en particulier dans le champ de « l'autoreprésentation du discours en train de se faire » (Authier-Revuz, 1995) et de la « représentation de discours autre » (Authier-Revuz, 2021), l'étude prend également appui sur les travaux portant sur les marqueurs discursifs et notamment sur ceux formés sur le verbe *dire* (Anscombe, Donaire, Hailet, 2013 ; Gómez-Jordana Ferary, Anscombe, 2015 ; Rouanne, Anscombe, 2016). Elle s'adosse à la typologie précise dressée par M. J. Béguelin (2021) pour *en un mot* et ses semblables, soulignant aux sections 5.3 et 5.5 une répartition des emplois dans Frantext après 1950 : emplois non régis pour *en un mot* et régis pour *en deux mots*.

L'analyse comparative² suivante examine tout d'abord *en un mot* et *en deux mots* selon une perspective lexicographique et diachronique avant d'analyser leurs comportements en discours et de montrer leurs spécificités respectives.

2. Étude diachronique et lexicographique : en deux mots, en un mot

De prime abord et, hors de tout contexte, *en un mot* et *en deux mots* apparaissent comme deux expressions apparentées par la forme et le sens. Si la consultation des dictionnaires des états anciens du français et l'analyse dans Frantext de

¹ corinne.gomila@gmail.com

l'évolution diachronique de leurs occurrences en termes de fréquence rendent compte de cette similitude, elles mettent au jour également des divergences de sens et d'évolution diachronique.

2.1. En deux mots et en un mot dans les dictionnaires anciens

Nulle trace en ancien français de ces deux expressions à l'entrée *mot* dans le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Godefroy³, pas plus que dans le Dictionnaire de l'ancien langage français de La Curne de Sainte-Palaye⁴. Il semble que d'autres locutions temporellement marquées telles *a brief mot court*, *a bries mos* (Saló Galán, 2013) leur soient préférées. Notons au passage que le numéral peut être ajouté au pluriel comme dans cet extrait de la *Vengeance Raguidel* rapporté par Tilander (1938)⁵ :

[1] A **II** *bríes mos* vos vel conter
Coment ceste bataille ala :
Onques de pais nus n'i parla,
Al camp vinrent sans plus d'alonge. . . ,
(Raoul de Houdenc, vers 1200).

En moyen français, cette tendance perdure. Le *Dictionnaire du Moyen Français* fait toujours mention des expressions À (*un*) *bref mot*/la *brefs mots*, utilisées indistinctement « à la fois au singulier et au pluriel au sens de « pour parler bref » ou « en peu de mots ». Mais, cette fois, les formes *a un mot* et *en deux mots* sont également attestées avec des sens proches mais orientés soit sur l'acte discursif, soit sur le médium qui le produit. La séquence *a un mot* est définie en 2 par la locution adverbiale « en bref » ; *en deux mots* vaut pour « en peu de mots » en 3 :

[2] À *un mot*. "En bref" : A un *mot*, il ne nous plaist mie Qu'avec nous doiez plus ore estre. (*Mir. chan.*, c.1361, 173).

[3] *En deux mots*. "En peu de mots" : Les flateurs menteurs ont les loz Ou loyaulté n'est que fumiere, Et rongeours mengeours font grant chiere. Que peust on plus dire a deux *motz* ? Le monde n'est qu'un parc a folz. (ANTITUS, *Poés. P.*, c.1500, 47).

Le choix des synonymes et des exemples atteste de profils sémantiquement et syntaxiquement différents. L'affaiblissement sémantique de *en un mot* et son détachement syntaxique au sein de la proposition donnée en exemple la distinguent de la séquence *en deux mots* qui reste pour sa part liée au verbe *dire*.

Dans les éditions successives du *Dictionnaire de l'Académie française*, seule l'expression *en un mot* est lexicalisée au sens large du terme : représentée dans l'article comme une unité lexicale autonome, elle entre dans l'inventaire des formes étiquetées tout d'abord comme *adverbial* dans les quatre premières éditions, puis comme *phrase adverbiale* (5^{ème} et 6^{ème} éd.), puis *locution adverbiale* (7^{ème} et 8^{ème} éd.) et enfin *locution* dans l'édition actuelle. La forme *en deux mots* n'y apparaît qu'au détour d'un exemple dès la première édition (1694 :7529) - « *je vous expliqueray cela en un mot, en deux mots, en trois mots, en quatre mots* » - dans lequel *mot* se prend « pour ce qu'on dit ou ce qu'on escrit à quelqu'un en peu de paroles ». *En deux mots* renvoie essentiellement à cette notion de *peu* de mots alors qu'*en un mot* affiche déjà des acceptions variées.

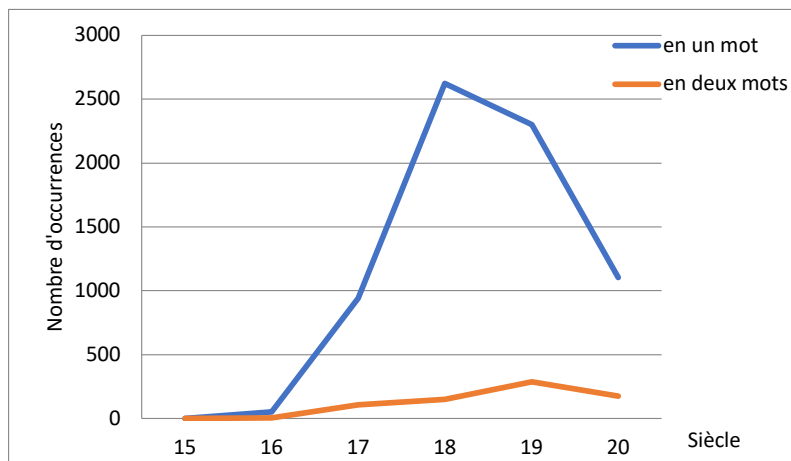
De l'avant-première (1687) à la dernière édition (1932-1935) sont proposées les synonymes suivants pour *en un mot* : *Bref, pour dire, Tout en une parole* (1687 [Av.-Prem.3]) ; *Bref, tout en une parole* (1694 [1^{ère} éd.]) ; *bref, en peu de mots* (1718 [2^{ème} éd.]) ; *Bref, enfin*⁶, *en peu de mots* dans les six éditions restantes. Les valeurs récapitulative, conclusive ou restrictive que peut avoir la locution en discours sont ainsi mises en évidence dès la période classique.

Peu de choses donc sur la séquence *en deux mots*. Il faut attendre le *Littré* (1873 :639) pour que la séquence soit détachée de l'entrée *en un mot* dans le texte de l'article. Elles sont alors définies séparément : *en un mot* présente toujours deux acceptions, synonyme de *bref* ou *enfin* d'une part, valant pour *en une parole* ou *en quelques paroles* d'autre part ; *en deux mots* comme *en trois mots* se limitent à ce dernier sens. Le TLFi, quant à lui, les distingue nettement aujourd'hui au moyen d'une puce sous la catégorisation *loc. et expr.* : *en un mot* signifiant « bref, pour résumé » et *en deux mots* « très brièvement » avec les variantes : *en trois, en quatre, en quelques mots*.

La perspective lexicographique et la consultation des dictionnaires anciens et contemporains montrent que toutes deux peuvent fonctionner comme des synonymes au sens où l'une comme l'autre peut signifier ce qui se dit en peu de mots. Mais ce parcours rend compte de leur divergence. On remarque la lexicalisation précoce de la séquence *en un mot* toujours référencée distinctement - typographiquement ou grammaticalement - dans le corps des articles, tout comme la variété de ses acceptions - conclusive, récapitulative, synthétisante - quand l'expression *en deux mots* reste cantonnée au calibrage restrictif de l'énoncé - *en peu de mots, en quelques paroles, en quelques mots* - du fait de la charge sémantique du numéral *deux*. D'autres disparités se manifestent également dès lors que l'on compare dans le corpus intégral de Frantext la fréquence de leurs occurrences respectives au fil des périodes.

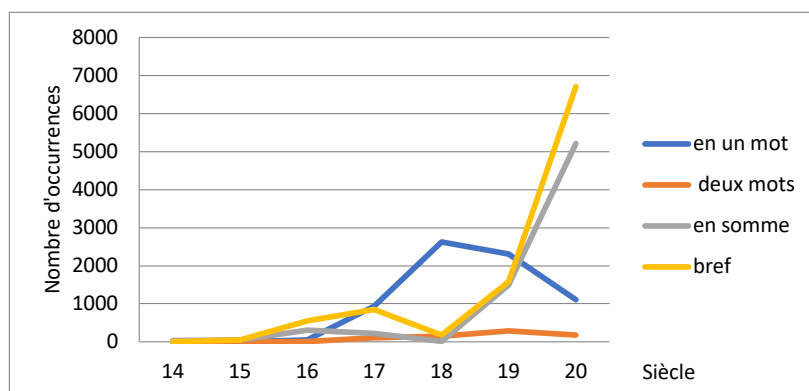
2.2. Concurrences sur le fil diachronique

Les taux de fréquence sont nettement différents pour l'une et l'autre séquences dans le corpus intégral : si les taux de fréquence pour *en deux mots* restent régulièrement bas quelles que soient les périodes, ceux de la locution *en un mot* sont toujours plus élevés, avec une forte augmentation à la période classique comme le montre le graphique suivant :



Graphique 1- distribution du nombre d'occurrences des deux locutions selon les périodes d'après Frantext

En français classique, le pourcentage des occurrences de la locution *en un mot* est trois fois plus important qu'en français moderne. Certes d'un point de vue purement statistique, toute chose n'étant pas égale par ailleurs dans la base de données Frantext, ces pourcentages d'occurrences ont une fiabilité relative. Néanmoins, cet écart de représentativité de la locution entre les périodes classique et moderne⁷ a de quoi nous interroger car cette variation de fréquence ne recouvre pas une différence d'emplois de la locution *en un mot*. La surreprésentation de l'expression en français classique est peut-être liée à des contraintes textuelles ou stylistiques propres aux écrits du XVIIe et XVIIIe siècles, mais cet écart est aussi à mettre en perspective au même moment avec le déclin, puis la montée en fréquence de deux autres locutions, présentées comme synonymes dans les dictionnaires ou données comme alternatives par les grammairiens : *bref* et *en somme*. Sur les mêmes périodes, les pourcentages de leurs occurrences respectives sont inversement proportionnels à ceux de la locution *en un mot*, c'est-à-dire faibles en français classique ; très élevés en français moderne⁸.



Graphique 2- Distribution du nombre d'occurrences des quatre locutions selon les périodes d'après Frantext

Les commentaires que l'on peut retrouver dans *Les Remarques sur la langue française* de Vaugelas⁹ (1647), dans le dictionnaire de Richelet (1680) ou dans celles plus tardives de Féraud apportent une réponse possible à ce phénomène, liée au sentiment linguistique des usagers de la langue : les expressions *en somme* et *bref* sont qualifiées de *vieilles* par ces auteurs qui proposent *en un mot* en alternative :

[4] Ce terme est vieux, & ceux qui eferuient purement ne s'en feruent plus. Nous auons pourtant grand besoin de ces façons de parler pour les liaifons, & les commencemens des periodes qu'il faut fouuent diuerfier. Puis que l'on ne veut plus recevoir *en Somme*, on recevra encore moins *Somme*, pour *en Somme*, dont nos meilleurs Eferuians se feruoient il y a pas long temps, & beaucoup moins encore *Somme toute*. Nous n'auons qu'*enfin*, *en vn mot*, *après tout*, car ny *finalement*, ny *bref*, ne s'employent plus gueres dans le beau ftile, quoy que l'on s'en ferue dans le ftile ordinaire. » (Vaugelas 1647, p.31)

Il semblerait qu'à la période classique les expressions *en somme* et *bref* ne soient plus « à la mode » et qu'on leur préfère « dans le beau style » la locution *en un mot* alors qu'à partir du XIXe, le mouvement s'inverse de nouveau. Sans doute, parce que non métalinguistiques et moins connotées, *bref* et *en somme* reprennent alors le pas sur la locution *en un mot*.

3. Que nous apprend l'analyse de leurs comportements en discours ? des formats et emplois distinctifs

Le traitement quantitatif et qualitatif des occurrences dans le corpus intégral rend compte d'une distribution. Si *en un mot* et *en deux mots* présentent des similitudes et peuvent partager les mêmes emplois comme le montre l'étude de M.-J. Béguelin (2021)¹⁰, l'analyse de leurs occurrences respectives montrent des préférences significatives de formats et d'emplois.

3.1. Une répartition inversée des types d'emplois

Dans le foisonnement des 7072 occurrences de *en un mot* et des 741 occurrences de *en deux mots* remontent pour chacune des formes deux formats représentatifs A et B.

Format A

[5] Je connus bientôt que mon poste n'était pas de ceux où l'argent nous vient en dormant, et que, pour y gagner seulement ma vie, je devais m'attendre à suer sang et eau ; outre qu'en tourmentant les misérables et en faisant mille violences on ne s'acquiert point l'amitié du public. **En un mot**, ce métier me déplut. (Lesage, 1732)

[6] Alphonse Daudet se plaît à travailler ainsi : il note les observations et les paroles, il glane autour de lui les gestes, les intonations, les tics ; il fait mouvoir ses personnages vrais dans des cadres vrais, il les enveloppe de l'atmosphère qui leur convient ; il met, **en un mot**, tous les raffinements de la vie dans cette représentation de la vie elle-même. (Interviews d'Alphonse Daudet, 1883)

[7] Absorbé par ces idées sévères, le peu qu'il daignait comprendre des mots obligeants des deux amies lui déplaisait comme vide de sens, niais, faible, **en un mot féminin**. (Stendhal, 1830)

[8] Je dois tout à l'océan ; il produit l'électricité, et l'électricité donne au Nautilus la chaleur, la lumière, le mouvement, la vie **en un mot**. (Verne, 1870)

[9] L'on observe tous les jours, dans la pratique de la médecine, des folies, des épilepsies, des affections extatiques, **en un mot**, différens dérangemens des fonctions du système cérébral, qui ne se rapportent aux lésions d'aucun autre organe, soit interne, soit externe. (Cabanis, 1808)

Format B

[10] J'ai souvent interrogé sur les Baillard mon regretté ami, le chanoine Pierfitte, le savant curé de Portieux. A chaque fois il se taisait, détournait la conversation. Un jour, il s'en **est expliqué en deux mots** : " c'est encore trop tôt pour parler des Baillard. " (Barrès, 1913)

[11] Sommes installés au dernier rang. [...] Ainsi pas d'yeux dans notre dos. **Parlons du film en deux mots**: *Marie la misère*, ça dit bien ce que ça veut dire. Un mélo des plus incroyables que rien ne sauve si ce n'est que je puis m'occuper de J... sans le moindre remords. (Fallet - Carnets de jeunesse, 1947)

[12] Il me paraît plus digne de pitié que de haine, et je le trouverais excusable, si son crime pouvait recevoir quelque excuse. **Voici son histoire en deux mots** : il est natif de Barcelone, et chirurgien de profession. Voyant qu'il ne faisait pas trop bien ses affaires à Barcelone, [...] (Lesage, 1726)

[13] De prime aspect , le métier ne présentait pas grande difficulté et se **résumait en deux mots** : écouter, rapporter. (Daudet, 1897)

Dans chacun des exemples ci-dessus, *en un mot* et *en deux mots* partagent une même structure: un syntagme prépositionnel à trois éléments. À la préposition *en* à valeur englobante fait suite un déterminant simple ou composé quantifiant un même terme, le nom métalinguistique *mot* (Rey-Debove, 1978). Ces deux formes se comportent comme des syntagmes adverbiaux : *en un mot* commute avec la locution adverbiale *en somme* ; *en deux mots* avec un adverbe comme *brièvement* spécifiant la manière de s'exprimer.

Au niveau syntaxique, leur point d'ancrage diffère, *en deux mots* fréquemment adjoint à un verbe de parole ou dépendant d'un nom de récit fonctionne en emploi régi alors qu'*en un mot* souvent détaché opère en emploi non régi toutes sortes de couplage, intraphrastique ou interphrastique.

Ainsi en A, la locution modalise l'énoncé dans lequel elle figure et reprend les énoncés précédents. Ici le numéral – ou le déterminant singulier selon le point de vue que l'on adopte – revient sur la pluralité des énoncés antérieurs: pour dire *en un mot*, il faut déjà l'avoir fait en plusieurs, qu'il s'agisse d'une succession de propositions, d'une suite de syntagmes ou d'une série d'unités. L'antécédent est explicite qui charge en retour le conséquent de tous son/ses sens. En B, aucune mise en perspective rétrospective de ce genre : inscrit dans une séquence introductive, *en deux mots* porte sur un énoncé à venir en présumant d'autres façons plus détaillées de le formuler.

Deux types d'emplois dominants se distinguent : dans le format A, la locution *en un mot* fonctionne comme un adverbe d'énonciation : *en un mot* remplit les critères propres aux adverbes d'énonciation (Anscombre, Donaire, Hailliet, 2013) : Exophrastique, il ne constitue pas le focus de la phrase, il ne peut être extrait par *c'est...que* et n'admet pas de variation en degré :

*c'est *en un mot* que *ce métier me déplut*

*Presque/pratiquement *en un mot*, *ce métier ce métier me déplut*

*c'est *en un mot* que *féminin*.

*presque/pratiquement *en un mot*, *féminin*.

Dans le format B *en deux mots* remplit les propriétés d'un adverbe de constituant. Endophrastique, il constitue le focus de la phrase et peut être clivé quand il est adjoint à un verbe de parole :

C'est *en deux mots* qu'il s'en est expliqué/ que nous allons parler du film/que voici son histoire/ que se résumait le métier.

Il s'en est expliqué presque/pratiquement *en deux mots* ...

Mais l'analyse reste délicate, d'une part parce que nous relevons, à la marge, des emplois partagés ; d'autre part parce qu'une zone d'ambiguïté existe lorsqu'*en deux mots* est intégré dans une structure verbale du type *je te dis que ... je te dirai¹¹ que ...* qui modalisent déjà l'énoncé qu'elles introduisent. Tous les paramètres énonciatifs sont identiques dans le discours citant et le discours cité. Bien qu'ajouté au verbe *dire*, *en deux mots* fonctionne alors comme un adverbe d'énonciation, ce que montre la suppression du syntagme introducteur figurée par le soulignement :

[14] Ainsi je vous dirai en deux mots, que la cour de Syracuse est une des plus belles du monde, [...]. (Scudéry, 1654).

Par ailleurs quel que soit leur degré de cristallisation, *en deux mots* et *en un mot* ne perdent jamais leur propriété de catégorisateur métalinguistique. L'énoncé modalisé sera toujours un mot, au sens étroit - « unité porteuse de signification »¹² - ou large - « ensemble de mots constituants un énoncé » - de ses acceptions. Ainsi, l'énoncé concerné ne pourra jamais désigner un chiffre ou une lettre : **en un/deux mot* « 9 », **en un/deux mots* « b ». Du fait de la densité métalinguistique du métaterme *mot*, elles gardent toujours quel que soit leur ancrage syntaxique, régi ou non, une valeur méta-énonciative tout comme elles conservent sur le plan sémantique une virtualité descriptive avec laquelle l'énonciateur peut jouer comme dans les exemples qui suivent, affichant en cumul sémiotique deux unités en [15] et une seule en [16] signalée de surcroît par les guillemets :

[15] – Eh bien, monsieur, dit Valentine en rassemblant son courage, je vous **dirai en deux mots ce** que j'ai à implorer de votre pitié : emmenez-moi. En parlant ainsi, elle courba presque le genou devant le comte, qui recula de trois pas. (Sand, 1869)

[16] L'autre poubelle contient tout ce qui est métallique, tout ce qui est verre, plastique, non naturel, « chimique », **en un mot**, ou comme on dit aujourd'hui, non biodégradable. (Roubaud, 1989)

Elles restent potentiellement des opérateurs de modalisation autonymique qui modalisent à des degrés divers la *voix* du locuteur au sens de L. Perrin (2012), c'est-à-dire « [...] la force locutoire, la prise en charge de l'expression associée à l'énonciation de la proposition modalisée. ». Ce sont des « rappels du langage » pour reprendre l'heureuse formule de J. Authier-Revuz (1995 :II et III) car « [...] c'est l'énonciateur qui y rappelle, explicitement, le langage qui, dans sa matérialité, se rappelle à lui, « utilisateur » communément oubliés de celle-ci. ».

3.2. *En un mot*, marqueur métadiscursif

Dans ses emplois non régis de type A, il apparaît que la locution *en un mot* fonctionne comme un marqueur discursif (Anscombre et Rouanne, 2016 ; Dostie et Lefevre, 2017). En effet, elle répond entièrement aux critères du marqueur discursif défini par Anscombre et Rouanne (2016 :5-6). Elle constitue une « entité non notionnelle dans son fonctionnement » qui inclut l'attitude du locuteur sur « le mode de la monstration », bénéficie d'une certaine « autonomie syntaxique, sémantique et prosodique », se caractérise « par la perte du caractère référentiel de certains de ces composants », et s'avère « très généralement non compositionnel ».

Compte tenu de sa dimension métalangagière, nous parlerons de *marqueur métadiscursif* dans ce cas.

Deux fonctionnements métadiscursifs (Gomila 2019, 2020 ; Béguelin, 2021) ressortent nettement de l'ensemble des occurrences examinées : celui de *connecteur de reformulation récapitulative* d'une part et celui de *marqueur de glose à nomination multiple* d'autre part¹³. Complémentairement aux exemples du format A, examinons ces deux nouveaux extraits :

[17] Il a contre lui les faux érudits et les érudits trop entêtés d'érudition. Il n'a pour lui ni les frivoles ni les sensibles ou les nerveux. Les femmes le lisent peu. Les sympathies qu'il inspire sont rares et austères. Avec cela, il est quelqu'un ; son avis compte, on sent qu'il n'est jamais négligeable. **En un mot**, il a l'autorité. (Lemaître, 1885)

[18] Plus modeste, elle est l'apanage des petits étangs assez régulièrement fréquentés par les cols verts, les sarcelles, les foulques, par la " sauvagine " **en un mot** et dont la présence très temporaire n'incite pas le chasseur à les ménager pour des plaisirs ultérieurs. (Vidron, 1945)

- *Connecteur de reformulation récapitulative*
En [17], la locution *en un mot* figure en position détachée, à initiale. Mais elle pourrait se placer en médiane. Dans ce cas, le marqueur métadiscursif fonctionne comme un *connecteur de reformulation récapitulative* reprenant d’une part une suite de propositions, introduisant d’autre part une reformulation minimale à valeur conclusive, résumante ou généralisante. L’énoncé modalisé, *il a l’autorité* tient en une proposition assertive autonome.
- *Glose de nomination multiple*
En [18], le marqueur participe d’une glose méta-énonciative (Authier-Revuz, 1995). Intégrée syntaxiquement dans une série, elle suit directement le mot ultime d’une liste sur lequel elle vient « se boucler ». Il fonctionne comme un *marqueur de glose à nomination multiple* : elle participe d’un processus de nomination « à progression montrée » (Authier-Revuz, 1995 : 618-619), induisant une modalisation autonymique qui opacifie ce mot sans jamais rompre le fil du discours en cours. Le terme modalisé – unité ou syntagme à la fois en usage et en mention – est le dernier d’une suite figurant une recherche de mot. Il est présenté comme plus proche, plus précis ou plus couvrant, bref, bien plus apte que tous les précédents à nommer la chose visée.

Le tableau ci-dessous synthétise la description de ces deux emplois prototypiques de la locution *en un mot* :

Tableau : Format et emplois prototypiques pour la locution *en un mot*
En un mot : 2 emplois privilégiés et particulièrement distinctifs de la locution parmi ses 7169 occurrences dans Frantext

Langue	Discours			Emplois du marqueur métadiscursif
<i>En un mot</i> : locution à trois composants dont le métaterme <i>mot</i> . En ajout exophrastique, elle encode un adverbe d’énonciation	Propriétés morpho-syntaxiques	Propriétés sémantico-pragmatiques	Dimension énonciative	
	P _n . En un mot <i>q</i> Une suite de propositions assertives + une proposition autonome syntaxiquement	Reformuler : <i>Récapituler</i> <i>Synthétiser</i> <i>Généraliser</i>	Un acte d’énonciation L’énonciateur prend son énonciation pour objet.	Connecteur de reformulation récapitulative >Porte sur la proposition <i>q</i> avec un mouvement rétrospectif
	En un mot : interphrastique x _n en un mot <i>z</i> x _n <i>z</i> en un mot. Une série de mots ou de syntagmes + une unité détachée en amont ou en aval En un mot : intraphrastique	Nommer : <i>Ajuster</i> <i>Approximer</i> <i>Nommer par défaut</i>	Son discours en train de se faire s’auto-représente Modalisation autonymique	Marqueur de glose à nomination multiple >Porte sur une unité <i>z</i> avec un mouvement rétrospectif ou prospectif > Opère un cumul sémiotique (<i>z</i> : un signe marqué en usage et en mention)

3.3. En deux mots, caractérisant

Le traitement des occurrences montre qu’*en deux mots* est utilisé prioritairement en emploi régi, adjoit principalement à un verbe¹⁴ auprès duquel il joue le rôle de modifieur. Ainsi l’étude des collocations dans le corpus montre que la catégorie du verbe s’affiche au premier rang pour *en deux mots* et au quatrième pour *en un mot* qui privilégie aux premières places celles du nom commun et du déterminant¹⁵. En termes de fréquence, les verbes de parole figurent en tête des co-occurrences avec notamment une surreprésentation des verbes *résumer*, *expliquer*, *répondre*, *raconter*, *apprendre* aux côtés du verbe de base *dire*. Il est à noter également qu’*en deux mots* apparait fréquemment aux côtés des deux verbes défectifs, *voici*, *voilà* en formule d’annonce de récit. En rectio[n] verbale, *en deux mots* peut figurer dans plusieurs types d’emplois :

- En emploi métalinguistique : *en deux mots* littéralement
Dans cet emploi, la séquence qui s’entend littéralement est descriptive. *Dire en deux mots*, *écrire en deux mots* ou encore *tenir en deux mots* renvoient à la matérialité linguistique, vocale en 19 et 20, scripturale en 21, des unités en jeu :

[19]« En français on a dit d’abord ce ci **en deux mots**, et plus tard ceci : mot nouveau, bien que sa matière et ses éléments constitutifs n’aient pas changé. » (Saussure, 1931)
[20] ce dernier ouvrage, plus encore et mieux que le premier, nous donnerait une réponse facile . Elle **tiendrait en deux mots** : lisez-le. (Fevbre, 1952)
[21] Il lui tendit deux lettres de [...] Il ouvrit la première où était : M. Du Vauchelle, **en deux mots**. (Giono, 1933)

Il est à souligner que l'exemple 21 peut être considéré comme une forme elliptique de l'énoncé « M. Du Vauchelle, [écrit] en deux mots. » :

Notons enfin le caractère particulier de son emploi avec le verbe *se résumer*. Dans la grande majorité des cas, on a affaire à un même patron syntaxique - se résumer *en deux mots* : x, y. – dans lequel *en deux mots*, tout en jouant le rôle d'un présentateur métalinguistique, spécifie en la quantifiant la manière de *résumer*:

[22] L'essentiel de ma pensée consciente se résumait **en deux mots** : *partie Juliette*. (Benacquista, 2011)

[23] Son grand argument, l'argument de tous les conservatismes, **se résume en deux mots** : intégrité, continuité. (Mounier, 1946)

- En emploi énonciatif: spécifier la *représentation d'un discours autre*

À la différence des énoncés privilégiés par la locution *en un mot* qui relèvent principalement d'un seul acte d'énonciation, ceux où figure *en deux mots* articulent très souvent deux actes d'énonciation enchâssés. *En deux mots* caractérise le verbe introducteur d'un énoncé en discours rapporté ¹⁶ et participe ainsi de la *représentation* du dire.

[23] **Il m'a juste dit en deux mots**. Le pauvre Butillon est mort. Bon Dieu, je pense à son père, Marias Butillon, mon copain de 14. (Clavel, 1963)

[24] Loin de se ranger à son avis, il a pris tout de suite ma défense... Il a **expliqué en deux mots** à tous ces fumeux cancrelats qu'ils ne pigeaient absolument rien ! (Céline, 1936)

En 23 et 24 la séquence est adjointe au verbe de l'énoncé enchâssant qu'elle caractérise – *dire/expliquer en deux mots*. Elle impacte la formulation de l'énoncé représenté et son interprétation par le destinataire : l'énoncé représenté est à entendre non seulement comme une formulation condensée mais aussi comme non textuelle puisqu'*en deux mots* signale explicitement que l'énoncé n'a pas été dit en ces termes. *En deux mots* s'emploie dans des énoncés au discours direct ou indirect, il figure fréquemment en discours narrativisé. Dans les extraits suivants, rien n'est dit du dire autre réduit à un simple fait discursif - s'excuser, mettre au courant - si ce n'est sa brièveté :

[25] Gaston, qui ne comprenait rien à l'insistance deson beau-père et ne devinait pas quelle importance M Levrault pouvait attacher à de pareilles questions, **s'excusa en deux mots** et sortit. (Sandeau, 1851)

[26] John devait donc en revenir à ses voiles, et chercher un auxiliaire dans ce vent qui s'était fait son plus dangereux ennemi. Il remonta, et **dit en deux mots la situation** à lord Glenarvan ; puis il le pressa de rentrer dans la dunette avec les autres passagers, Glenarvan voulut rester sur le pont. (Verne, 1868)

- En emploi textuel : *l'histoire en deux mots*

Dans cet emploi *en deux mots* fait partie d'une séquence qui embraye sur une narration. Il peut s'agir d'une formule introductrice qui annonce un récit ou la fin d'un récit comme dans 27. A l'instar de l'exemple 28, le verbe auquel la locution s'adjoint a pour complément des noms comme *roman, histoire, récit, aventure...* Le relevé présente également de nombreux cas de présentatif comme en 29 au sein desquels la séquence *voici x en deux mots* joue le même rôle :

[27] Pour **achever en deux mots** l'histoire de Bodard, c'était un pauvre homme, il fit une faillite de quatorze millions après celle du prince de Guéménée. [...]. (Balzac, 1846)

[28] - J'en ai vingt-quatre, et je n'ai pas eu d'autre roman que celui que je vais vous **raconter en deux mots**. à dix-sept ans, j'ai été recherchée en mariage par une personne qui me plaisait, et qui s'est retirée en apprenant que mon père avait laissé plus de dettes que de capital. J'ai eu beaucoup de chagrin, mais j'ai oublié cela, et j'ai juré de ne pas me marier. SAND (1864)

[29] Il me paraît plus digne de pitié que de haine, et je le trouverais excusable, si son crime pouvait recevoir quelque excuse. Voici son **histoire en deux mots** : il est natif de Barcelone, et chirurgien de profession. [...](Lesage, 1726)

Saisie dans une préface introductive ou inscrite dans une structure à présentatif, adjointe à un verbe mais parfois à un nom, la locution *en deux mots* spécifie un énoncé ou un récit à *venir* en présumant dans le champ des possibles d'autres façons moins « économiques », ou plus littérales, de le formuler.

En conclusion, il apparaît que les deux locutions *en un mot* et *en deux mots* peuvent se présenter comme des variantes et effectivement, on peut les retrouver - mais à la marge - dans les emplois privilégiés de l'une et de l'autre. Toutefois l'examen de leur évolution en diachronie fait apparaître des cheminements différents et des tensions définitoires, et le traitement de leurs occurrences respectives montre des formats et des emplois distinctifs, voire exclusifs pour *en deux mots* : une histoire ne se racontant pas en un mot par exemple. De fait, cette étude met en évidence trois éléments nouveaux :

- la forte représentativité diachronique de la locution *en un mot* par rapport à celle d'*en deux mots*.

Au-delà d'une différence flagrante de fréquence dans le corpus, l'analyse lexicographique et la consultation des dictionnaires anciens et contemporains montrent que les deux séquences sont attestées dès le moyen français sous les formes *a un mot* et *en deux mots* aux côtés de formes apparentées comme *a (un) bref mot/à brefs mots*. Il ressort de l'examen de l'article *mot* dans les différentes éditions du *Dictionnaire de l'Académie française* que la séquence *en un mot* est la seule qui soit répertoriée et lexicalisée : *en un mot* est étiqueté distinctement comme un *adverbial* dès la première édition alors qu'*en deux mots* n'y apparaît qu'au détour d'un exemple, et ce, dans toutes les éditions. Quant à leurs acceptions respectives, elles gardent au fil du temps une même constante : si *en un mot* comme *en deux mots* peuvent signifier ce qui se dit ou s'écrit en peu de mots, *en un mot* se distingue par la variété de ses acceptions – conclusive, récapitulative, synthétisante – qu'attestent les synonymes qui lui sont généralement associés : *enfin*, *bref*, *en résumé*, *en somme*... *En un mot* se caractérise en revanche par la permanence de ses définitions centrées principalement sur la notion de peu, comme l'illustrent les synonymes relevés : *en peu de mots*, *en quelques paroles*, *en quelques mots*, *succinctement*, *brèvement*...

- une distribution marquée de leurs emplois dans le corpus Frantext.

En deçà de la diversité des emplois déjà identifiés pour *en un mot* et *en deux mots*, l'analyse comparative des occurrences fait apparaître pour chacun un type d'emploi dominant en répartition inversée, confirmant pour le corpus intégral les résultats de M.-J. Béguelin (2021, 259) pour le corpus moderne. Ainsi, *en un mot* est utilisé principalement en emploi non régi. Métadiscursif, il peut fonctionner selon le contexte comme un connecteur de reformulation récapitulative ou comme un marqueur de glose de nomination multiple ; *en deux mots*, en emploi régi, est généralement adjoind à un verbe de parole – *répondre*, *résumer*, *raconter*, *décrire*, *apprendre*, *déclarer*, *rappeler* ... - dont il caractérise la manière de dire.

- la spécificité énonciative de l'adverbial *en deux mots*.

En rection verbale dans une séquence introductive, *en deux mots* figure dans deux types d'emplois spécifiques : (i) il participe en discours direct, indirect ou narrativisé de la *représentation* d'un *discours autre* signalant à la fois sa brièveté et implicitement en mode direct ou indirect sa non-littéralité ; (ii) il spécifie, inscrit dans une formule introductrice ou un présentatif, la manière dont se dira le récit à venir. Qu'il participe de l'enchâssement de deux actes d'énonciation - discours en cours et discours autre représenté - ou de l'enchaînement de deux modes d'énonciation - discours et récit -, *en deux mots* n'a pas de portée rétroactive. Contrairement à *en un mot*, il porte toujours en aval vers un nouvel énoncé.

A ce stade de la description qui est loin d'être close, une question s'impose : qu'est-ce qui distingue *en un mot* des adverbiaux énonciatifs classiques comme *au fond*, *en fait*, *en vérité*, *en bref* ou *en somme* etc. et *en deux mots* des adverbes ordinaires comme *brèvement* ou *succinctement* qui pourraient aisément les remplacer en discours ?

Tous deux se démarquent tout d'abord par la présence du nom métalinguistique *mot* sur lequel ils sont formées ; ils se distinguent également par leur pouvoir d'autonymisation qui peut à tout moment se réactiver en discours. Ils ouvrent dans le champ des marqueurs métadiscursifs la question des locutions et expressions méta-énonciatives formées sur des noms métalinguistiques comme *mot* bien sûr, mais aussi *terme* – *en d'autres termes*, *dans ces termes*, *en termes de*, *au sens propre du terme*... - ou encore *lettre* : *en toute lettre*, *à la lettre*, *au pied de la lettre*.

Références bibliographiques

- Authier-Revuz, J. (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Paris : Larousse.
- Authier-Revuz, J. (2021). *La Représentation du Discours Autre. Principes pour une description*, Études de linguistique française, Collection ILF, Berlin/Boston : De Gruyter.
- Anscombre, J.-C. Donaire M.-L., Haillet, P.-P. (éds) (2013). *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*. Bern : Peter Lang.
- Béguelin, M.-J. (2021). « Syntaxe externe et fonctionnements sémantiques de *en un mot*. », *Verbum* XLII, 2021, N°2, 245-272.
- Dostie, G., Lefeuve, F. (dirs), (2017). *Lexique, grammaire, discours. Les marqueurs discursifs*, Paris : Honoré Champion.
- Gómez-Jordana Ferary, S., Anscombre, J.-C. (éds) (2015). *Dire et ses marqueurs. Langue française*, 186.
- Gomila, C. (2019). « *En un mot* : quel type d'expression métadiscursive ? ». *Studii de lingvistică*, 9.2, p.21-39
- Gomila, C. (2020). « Quand la locution *en un mot* marque une glose de nomination : quelques effets de matérialité' ». SHS Web of Conferences 78 , 06006 (2020) Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF 2020. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20207806006>
- Magri-Mourgues, V., Purnelle, G. (2012) « Mot à mot, brin par brin : les suites [Nom préposition Nom] comme motifs. » JADT, Université de Liège, Liège, Belgique. pp.659-673.

Perrin, L. (2012). Modalisateurs, connecteurs et autres formules énonciatives. Lucie Gournay, Lionel Dufaye (éds), *Les théories de l'énonciation : Benveniste après un demi-siècle*. Paris : Arts et Savoirs 2.

Rey-Debove, J. (1978/1997). *Le métalangage naturel : étude linguistique du discours sur le langage*. Paris : Armand Colin.

Rouanne, L., Anscombre J.-C. (dirs) (2016). *Histoire de dire. Petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe dire*. Bern : Peter Lang.

Saló Galán, J. (2013), L'évolution du marqueur de reformulation *bref* / *brief* du XIV^e au XVI^e siècle, *Cédille, revista de estudios franceses*, 9, 461-473.

¹ Car, comme le souligne M.-J. Béguelin (2021, 248), les occurrences de la séquence *en un mot* sont peu représentées dans les bases de données orales de CFPP2000, OFROM et ESLO.

² Ce travail a été présenté dans un premier état en juillet 2019 lors d'une communication présentée au colloque CILPR de Copenhague, mais il n'a pas été soumis.

³ *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, par Frédéric Godefroy (1881)

⁴ *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois ou Glossaire de la langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, par Jean-Baptiste de la Curne de Sainte-Palaye (1882). On note toutefois l'expression *a un mot* pour « aussitôt » ou la formule *des gens a un mot* pour « qui ne se dédit point » dans le Godefroy complément.

⁵ Tilander (1938) signale que « parfois on rencontre les expressions *deus mots*, *treis mots*, *quatre mots*, se rapportant à un débit formé de plusieurs mots en donnant en exemple **A II briés mos** dans cet extrait de la *vengeance Raguidel*.

⁶ Notons au passage que, dans le *Dictionnaire critique de la langue français* (1787-1788), Féraud revient sur la place de l'adverbe *en un mot* qui doit se tenir « à la tête de la phrase » sauf quand il est précédé de peu de paroles : « Je vous dis *en un mot*, etc. Je soutiens *en un mot* que, etc. Comme souvent ses remarques donnent des précisions supplémentaires et distinguent ici le sens et l'emploi des deux adverbes *en un mot* et *enfin* : « Cet adverbe [en un mot] exprime une récapitulation abrégée de ce qu'on a dit. Quand on veut apporter une dernière raison, une dernière preuve, on doit se servir d'*enfin* ».

⁷ Nous retrouvons également ce même écart avec l'application *Ngram Viewer*

⁸ Pour un total de 7677 occurrences dans le corpus intégral, on relève seulement 19 occurrences pour l'expression *en somme* en français classique contre 4622 en français moderne. *Bref* cumule 10774 occurrences dans le corpus intégral, soit 320 occurrences répertoriées en français classique contre 4608 occurrences en français moderne.

⁹ Idem dans le dictionnaire de Richelet (1680) :

« *Bref*, adv. En un mot, en fin, *bref* vieillit fort. *En bref*, adv., En peu de tems, bien tot. *En bref* est vieux. (1680, p.93.) » ; « *En Somme*, adv. Ce mot est vieux fi ce n'est dans le burlesque, en fa place on dit *enfin*, *en un mot*, après tout. » (1680, p.93). Richelet, Pierre (1626-1698). Auteur du texte. Dictionnaire françois : contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise, ses expressions propres, figurées et burlesques, la prononciation des mots les plus difficiles, le genre des noms, le régime des verbes... ([Reprod.]) / par P. Richelet. 1680.

¹⁰ L'étude de M.-J. Béguelin (2021) isole deux types d'emploi comportant chacun trois emplois différents. Le recueil présenté dans le tableau de la page 259 montre une répartition des occurrences que nous constatons également dans le corpus intégral.

¹¹ Le futur est un futur de modalisation.

¹² Définitions données par le TLFi.

¹³ La description des occurrences nous conduit à postuler qu'un marqueur discursif peut avoir plusieurs emplois (connecteur ou marqueur de glose pour *en un mot*), mais la question reste ouverte.

¹⁴ Nous avons également relevé quelques cas de rectification nominale dans le corpus.

¹⁵ *En un mot*: 7169 occ ; fréquence de collocation par catégorie : ponct/nc/det/v. *En deux mots*: 7610cc ; fréquence de collocation par catégorie: ponct/v/nc/det.

¹⁶ Nous préférons au terme de *discours rapporté*, la désignation plus significative de J. Authier-Revuz (2021) : *Représentation du Discours Autre*.